

## La République du Centre, 27 juillet 2015

### **RENSEIGNEMENT ■ J.-P. Sueur satisfait**

Le conseil constitutionnel a estimé, jeudi dernier, que la loi sur le renseignement était conforme à la constitution. Le sénateur socialiste, Jean-Pierre Sueur, s'en félicite, au regard « des apports du Sénat pour ce qui est des garanties quant aux libertés et aux moyens de contrôle ». L'élu observe avec satisfaction que son amendement tendant à protéger « les données personnelles, le secret des correspondances et l'inviolabilité du domicile » a été intégré dans le texte. ■